

62.—Quantité et valeur du bois à pulpe, en billots ou sous d'autres formes, exporté aux États-Unis, de 1904 à 1920.

Exercice.	Cordes.	\$	Exercice.	Cordes.	\$
1904.....	479,238	1,788,049	1913.....	1,003,594	6,806,445
1905.....	593,624	2,600,814	1914.....	1,089,384	7,388,770
1906.....	614,286	2,649,106	1915.....	1,010,914	6,817,311
1907 (9 mois).....	452,846	1,998,805	1916.....	879,934	5,743,847
1908.....	901,861	4,655,371	1917.....	982,671	6,448,189
1909.....	794,986	4,356,391	1918.....	1,002,127	8,339,278
1910.....	965,271	6,076,628	1919.....	1,597,042	15,386,600
1911.....	936,791	6,092,715	1920.....	838,732	8,454,803
1912.....	879,775	5,697,901			

PÊCHERIES.

Capitaux.—Les capitaux engagés dans l'industrie poissonnière, en l'année 1919, s'élevaient à \$54,694,026, au lieu de \$60,212,863 en 1918 et \$47,143,125 en 1917, ces chiffres comprenant, contrairement aux années précédentes, les établissements consacrés à la préparation et la mise en boîte du poisson, lesquels absorbaient une partie de ces capitaux égale à \$20,366,701 en 1917, à \$30,334,129 en 1918 et \$23,200,874 en 1919, le déclin en cette dernière année étant causé par la diminution de la valeur des terrains et des bâtiments dans la Colombie Britannique et par une réduction des matières premières et approvisionnements dans Québec. Les pêcheries maritimes figurent dans les chiffres de 1919 pour \$27,306,212 et les pêcheries intérieures pour \$4,186,940. Le tableau 63 montre la division de ces capitaux entre les navires et agrès servant tant aux pêcheries maritimes qu'aux pêcheries fluviales ou lacustres, ainsi que dans les établissements de préparation et de mise en boîte du poisson, en 1918 et 1919. Dans l'Annuaire de 1911, page 390, on peut voir la valeur de ces navires et agrès en chacune des années écoulées de 1880 à 1910-11. Pour les années subséquentes, les mêmes informations ont été données dans les éditions successives de cet ouvrage.

Pêcheurs et main-d'œuvre de l'industrie poissonnière.—

On verra dans le tableau 64 qu'en 1919, les pêcheries canadiennes ont occupé 86,160 personnes, au lieu de 87,070 en 1918 et 95,122 en 1917; ce nombre se composait de 58,356 pêcheurs en mer, 8,919 pêcheurs en eau douce et 18,356 ouvriers et employés de l'industrie poissonnière.¹

Primes.—Une loi de 1882 (45 Victoria, chap. 18), pour le développement des pêcheries maritimes et l'encouragement à la construction de vaisseaux de pêche, a consacré une somme annuelle de \$150,000 à la distribution de primes aux propriétaires de vaisseaux de pêche et aux équipages des bateaux se livrant à la pêche en haute mer. Une autre loi votée en 1891 (51-55 Victoria, chap. 42), a élevé ces primes à \$160,000. Par arrêté ministériel du 30 janvier 1919, pris en vertu des dispositions des Statuts révisés de 1906, chap. 46, la distribution de cette somme de \$160,000, pour l'année 1918-19,

¹Une description des pêcheries canadiennes et des méthodes de pêche se trouve dans l'Annuaire du Canada de 1914, pages 233-234.